

## Augmentations salariales projetées pour 2023 par les entreprises du Québec

### Commentaires

**15 septembre 2022**

En 2022, l'inflation et la rareté de main-d'œuvre ont causé bien des maux de tête aux dirigeants d'entreprises. Le degré d'intensité des maux a varié selon le contexte de chacun. Par exemple, les entreprises qui ont dû recruter en grand nombre ont eu beaucoup de difficultés à trouver des candidats qualifiés et à concilier les demandes salariales de ces candidats avec l'équité interne.

Cette année, l'indice des prix à la consommation au Canada a augmenté de 7,6 % en juillet. Des chiffres qu'on a pas vu depuis longtemps. Malgré cela, les entreprises ayant participé à notre enquête **ne prévoient pas** accorder des augmentations à ce niveau en 2023.

En 2023, les budgets de rajustements salariaux des employés non syndiqués pourraient être de l'ordre de 4,5 %. Les plus petites entreprises prévoient offrir environ 0,5% de plus soit autour de 5 %. Pour les syndiqués, les budgets pour 2023 seront un peu plus bas,

Finalement, plusieurs entreprises prévoient se doter d'un budget additionnel pour fins de rattrapage ou d'ajustement dû à la pénurie de main d'œuvre pour régler des problèmes spécifiques. Nous estimons que leur impact serait de l'ordre de 1 % du salaire.

Tableau 1

<b>Budget d'augmentation salariale moyen estimé pour l'an 2023</b>							
(prévisions en % du salaire en excluant les gels)							
	Nb participants	Cadres supérieurs	Autres cadres et professionnels	Non syndiqués		Syndiqués	
				Soutien	Opérations	Soutien	Opérations
<b>Ensemble de l'enquête</b>	57	4,3	4,4	4,4	4,6	3,7	3,5
<b>Par secteur</b>							
Fabrication	21	4,6	4,9	4,7	4,8	3,5	3,1
Finance et assurances	7	3,6	4,3	4,3	3,4	3,5	3,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	8	4,2	4,4	4,4	3,0	-	-
Autres secteurs de services incluant la construction	12	4,3	4,0	4,0	4,7	4,0	3,9
<b>Par chiffre d'affaires</b>							
Moins de 50 millions \$	23	4,4	4,7	4,7	5,0	4,4	3,9
50 à moins de 100 millions \$	12	4,1	4,3	4,2	4,2	4,0	4,0
100 millions à 1 milliard \$	13	4,4	4,4	4,4	4,5	3,1	3,1
Plus de 1 milliard \$	4	4,2	4,2	4,2	4,2	3,5	3,5
<b>Par nombre d'employés</b>							
Moins de 100 employés	18	5,0	5,3	5,3	5,5	5,4	-
de 100 à 499 employés	21	3,7	3,9	3,8	3,8	3,1	-
500 employés et plus	14	4,4	4,1	4,1	4,8	3,1	-

<b>Augmentation salariale individuelle moyenne estimée pour l'an 2023</b>			
<b>(prévisions en % du salaire en excluant les gels)</b>			
	<b>La plus fréquente</b>	<b>La plus élevée</b>	<b>La plus basse</b>
<b>Par secteur</b>			
Fabrication	4,4	9,7	1,5
Finance et assurances	3,9	8,3	1,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	4,1	9,0	2,4
Autres secteurs de services incluant la construction	4,1	7,9	1,6
<b>Par chiffre d'affaires</b>			
Moins de 50 millions \$	4,5	8,8	2,3
50 à moins de 100 millions \$	4,4	9,4	1,5
100 millions à 1 milliard \$	3,5	7,9	1,2
Plus de 1 milliard \$	3,3	6,5	-
<b>Par nombre d'employés</b>			
Moins de 100 employés	4,9	9,5	2,5
de 100 à 499 employés	3,9	8,7	1,6
500 employés et plus	3,4	6,8	0,7

L'augmentation individuelle de salaire la plus fréquente pourrait être de l'ordre de 4 % du salaire. L'augmentation individuelle rapportée par les participants varie de 0 % à 9 % du salaire. La moyenne indique que ce serait typiquement de l'ordre de 1,5% du salaire.

<b>Augmentation des échelles salariales moyennes estimée pour l'an 2023</b>							
<b>(prévisions en % du salaire)</b>							
	<b>Nb participants</b>	<b>Cadres supérieurs</b>	<b>Autres cadres et professionnels</b>	<b>Non syndiqués</b>		<b>Syndiqués</b>	
				<b>Soutien</b>	<b>Opérations</b>	<b>Soutien</b>	<b>Opérations</b>
<b>Ensemble de l'enquête</b>	45	3,2	3,3	3,2	3,4	3,3	3,0
<b>Par secteur</b>							
Fabrication	19	3,2	3,3	3,2	3,3	3,2	2,9
Finance et assurances	7	2,6	2,9	2,9	2,3	2,5	2,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	5	3,6	3,6	3,6	-	-	-
Autres secteurs de services incluant la construction	9	3,4	3,4	3,4	4,3	4,3	4,3
<b>Par chiffre d'affaires</b>							
Moins de 50 millions \$	16	3,7	3,8	3,7	4,2	4,4	3,9
50 à moins de 100 millions \$	8	3,4	3,6	3,5	3,4	4,0	4,0
100 millions à 1 milliard \$	13	2,6	2,5	2,5	2,8	2,3	2,6
Plus de 1 milliard \$	4	2,7	2,7	2,7	2,7	2,5	2,5
<b>Par nombre d'employés</b>							
Moins de 100 employés	12	4,4	4,5	4,3	4,2	4,8	-
de 100 à 499 employés	16	2,9	3,0	3,0	3,2	3,5	-
500 employés et plus	14	2,5	2,5	2,5	3,0	2,4	-

Les échelles salariales dans les organisations qui en disposent seront augmentées d'environ 3 à 3,5% en 2023.

Tableau 4

<b>Boni annuel payé au cours de la dernière période</b>							
<b>(en % du salaire)</b>							
	<b>Cadres supérieurs</b>	<b>Autres cadres</b>	<b>Professionnels</b>	<b>Non syndiqués</b>		<b>Syndiqués</b>	
				<b>Soutien</b>	<b>Opérations</b>	<b>Soutien</b>	<b>Opérations</b>
<b>Ensemble de l'enquête</b>	18,6	11,2	8,0	6,1	4,8	11,1	4,8
<b>Par secteur</b>							
Fabrication	16,0	10,1	11,0	6,2	5,9	15,0	5,9
Finance et assurances	30,0	13,7	8,0	6,0	5,5	6,0	5,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	11,9	8,0	6,0	5,0	-	-	-
Autres secteurs de services incluant la construction	16,5	9,3	5,0	4,4	2,3	-	2,3
<b>Par chiffre d'affaires</b>							
Moins de 50 millions \$	13,3	8,8	9,0	4,9	4,0	-	4,0
50 à moins de 100 millions \$	20,8	10,3	6,0	5,0	2,0	-	2,0
100 millions à 1 milliard \$	21,0	11,8	8,0	7,2	9,1	15,0	9,1
Plus de 1 milliard \$	40,0	17,0	10,0	6,0	5,0	6,0	5,0
<b>Par nombre d'employés</b>							
Moins de 100 employés	16,5	11,1	11,0	6,5	7,0	-	-
de 100 à 499 employés	17,2	9,2	7,0	5,2	4,1	15,0	-
500 employés et plus	24,4	13,2	8,0	7,3	5,0	9,8	-

Les bonis payés récemment ont été du même ordre qu'au cours des années précédentes.